



INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2025

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Selon le Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

Indicateurs :

1/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires		67/70
2/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent		15/15
3/ Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus/promouvables)	Non concerné	0/0
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		15/15
Score global		 97/100